

# **L'AGENCE DES COOPÉRATIVES D'HABITATION**

## **POINTS SAILLANTS DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Réunion du 6 mars 2009**

---

### **RAPPORT DE GESTION**

Le Conseil a reçu le plan de gestion de la directrice générale pour la période du 27 octobre 2008 au 13 février 2009, de même que des copies des rapports du quatrième trimestre destinés à la SCHL et portant sur le rendement de l'Agence et de ses coopératives clientes, le tout accompagné d'une lettre et d'un rapport interne portant sur l'engagement de l'Agence sur le plan des normes du service à la clientèle, pour le quatrième trimestre de 2008.

### **FINANCES**

Sur recommandation du Comité des finances et de la vérification, le Conseil a adopté les états financiers vérifiés pour l'année se terminant le 31 décembre 2008 et a recommandé à l'unique membre de l'Agence, la FHCC, que Marcil Lavallée soit à nouveau nommé vérificateur pour l'année 2009.

Le trésorier a fait un compte rendu des travaux de préparation du personnel en vue de diffuser une demande de proposition de services de comptabilité et de tenue de livres, constatant que le contrat avec le fournisseur actuel, d'une durée de trois ans et se terminant à la fin du mois de mars, serait prolongé jusqu'au 31 mai.

Le Conseil a approuvé la couverture d'assurance suggérée pour 2009.

### **GOVERNANCE ET RESSOURCES HUMAINES**

Au nom du Comité de gouvernance et des ressources humaines, la vice-présidente a recommandé qu'aucun changement ne soit apporté à la Politique sur les plaintes et le règlement des différends, à la suite de sa révision par le Comité. Le Conseil a par ailleurs approuvé les révisions à la Politique sur les communications suggérées par le Comité.

Le Comité a présenté les résultats de l'auto-évaluation annuelle du rendement du Conseil, faite par les administrateurs par le biais d'un sondage confidentiel en ligne.

Le Conseil a approuvé le Rapport de vérification de conformité 2008 et la réponse de la direction à ce sujet, constatant qu'il indique, sans aucune réserve, que l'Agence était en conformité, à tous les égards matériels, avec les clauses relatives à la vérification contenues dans l'entente de l'Agence avec la SCHL.

Il a également été question des projets de l'Agence en ce qui a trait à sa participation à la conférence annuelle de la FHCC, qui doit avoir lieu à Victoria, au mois de mai.

Le Conseil a accepté la recommandation du Comité de gouvernance et des ressources humaines d'approuver le paiement aux employés des primes d'encouragement pour l'année 2008. Déclarant qu'elle se trouve dans une situation de conflit d'intérêts, la vice-présidente s'est absentée. Les administrateurs approuvent aussi la nomination de M. Laird Hunter au sein du Comité de gouvernance et des ressources humaines.

À la suite d'une présentation des résultats positifs du Sondage sur la satisfaction des clients, qui a été effectué à la fin de l'année 2008, un rapport a été remis au Conseil.

Tel qu'il a été suggéré par la directrice générale, le Conseil a approuvé les révisions aux axes stratégiques acceptés en novembre dernier de même que les indicateurs clés de rendement, qui serviront de balises au Conseil dans son évaluation du rendement de l'Agence en 2009.

## **À HUIS CLOS**

Les membres du Conseil se sont réunis à huis clos, d'abord en présence de la directrice générale et, par la suite, seuls, pour prendre connaissance du rapport annuel de la directrice générale au sujet de la préparation de la relève de même que pour faire l'évaluation de son rendement en 2008 et établir le montant de sa rémunération pour 2009.